(vérifier à l'audition)

FRANCE



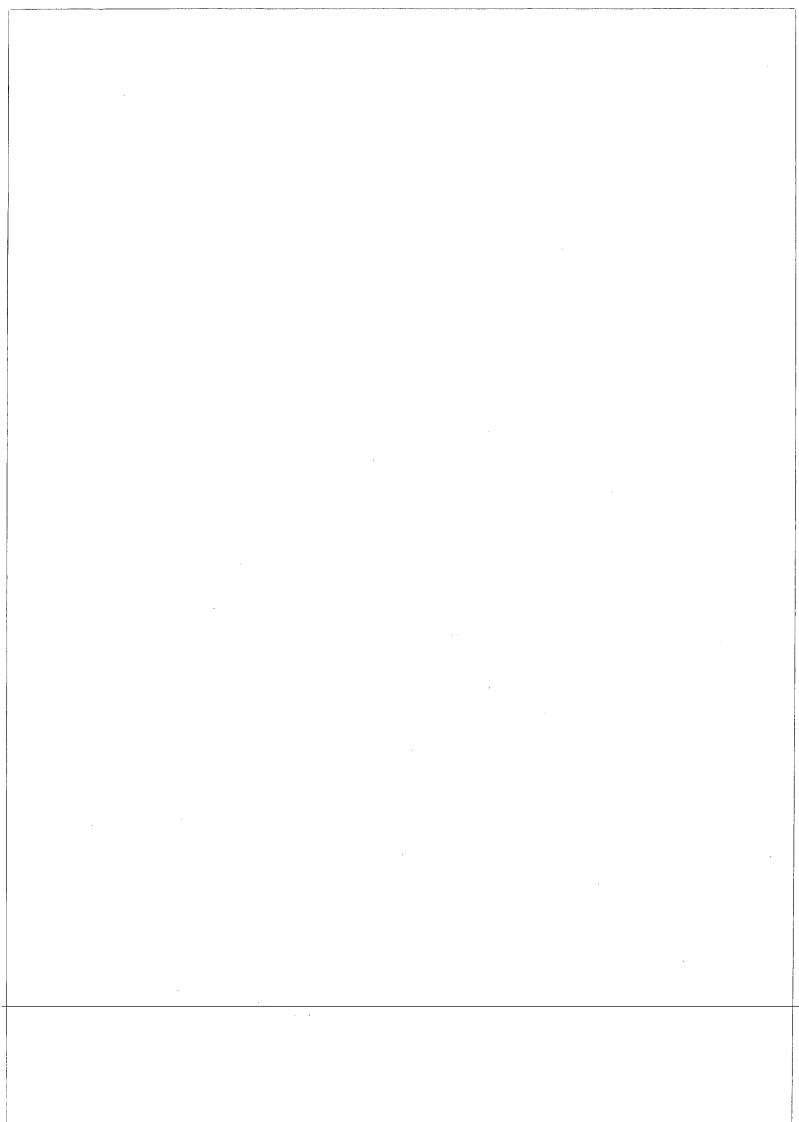
Session plénière du segment de haut niveau du Conseil économique et social (Genève 2-5 juillet 2007)

Intervention de M. Jean-Maurice RIPERT

Ambassadeur,

Représentant permanent de la France
auprès des Nations Unies à Genève

Discours disponible sur le site : www.delegfrance-onu-geneve.org



Monsieur le Président
Mesdames, Messieurs les Ministres
Mesdames, Messieurs,

Conformément à la volonté exprimée par les chefs d'Etat et de gouvernement au Sommet de septembre 2005, un ECOSOC renforcé se réunit cette année à Genève, doté de nouvelles fonctions.

C'est pour la délégation française un motif supplémentaire de satisfaction.

L'examen ministériel annuel et le Forum pour la Coopération en matière de Développement ont pour vocation de permettre à notre Conseil de jouer pleinement son rôle de coordination et de mise en cohérence des activités économiques, sociales et environnementales à l'échelle internationale.

Nous devons tous faire en sorte que ces nouveaux instruments apportent bien une valeur ajoutée aux efforts de la communauté internationale en matière de développement durable.

C'est dans cet esprit que la France contribuera à ces nouveaux exercices, dont les enseignements nous permettront de continuer à adapter nos méthodes de travail. Ce faisant nous devrons conserver à l'esprit qu'il s'agit bien de renforcer l'efficacité de l'ECOSOC en tant qu'instrument majeur de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

L'importance de l'enjeu justifie notre exigence.

Monsieur le Président,

Depuis la Conférence de Monterrey, la nécessité d'une mobilisation en faveur du développement demeure intacte.

C'est donc à juste titre que la lutte contre la pauvreté et la faim a été choisie comme thème de ce tout premier examen ministériel annuel. La France est pleinement engagée, en liaison avec ses partenaires de l'Union européenne, à se montrer à la hauteur de l'ambition affichée par la communauté internationale à la faveur des grandes conférences et sommets.

La Présidence portugaise, à la déclaration de laquelle je m'associe pleinement, a déjà rappelé que l'Union européenne a tenu et même dépassé ses promesses en matière d'aide publique au développement.

Pour ce qui la concerne, la France, dont l'APD a atteint 0,47% de son revenu national brut en 2006, poursuit avec détermination son cheminement vers les 0,7% d'ici 2015 conformément aux engagements pris par les Etats membres de l'Union européenne. Par ailleurs, mon pays consacre d'ores et déjà 64% de son aide à l'Afrique.

Le Président Sarkozy a confirmé au récent sommet du G8 sa volonté de respecter les engagements pris. La France honorera ses promesses.

Comme le souligne le Secrétaire général des Nations Unies dans son rapport, la multiplicité et l'urgence des défis auxquels sont confrontés les pays en développement nous soumettent à l'ardente obligation d'inventer de nouveaux modes de financement, prévisibles et durables, en complément de l'augmentation de l'aide traditionnelle, qui reste indispensable pour de nombreuses années encore.

Depuis le lancement de l'initiative contre la faim et la pauvreté par les présidents brésilien, chilien et français, en janvier 2004 à Genève, plusieurs initiatives en matière de financement innovant du développement sont

désormais mises en œuvre, avec parfois des résultats déjà perceptibles sur le terrain.

Tel est le cas de la contribution internationale de solidarité sur les billets d'avion, que huit pays ont déjà adoptée et à laquelle vingt huit autres ont fait part de leur intention de se joindre.

Ce mécanisme a déjà fait – depuis sa mise en place en juillet 2006 en France - la preuve de son utilité et de son caractère innovant :

- (1) en permettant tout d'abord la mobilisation de ressources prévisibles et pérennes, qui alimentent un fonds commun d'achat de médicaments, Unitaid, au profit de la lutte contre les grandes pandémies,
- (2) en favorisant ensuite l'émergence d'une nouvelle solidarité internationale par la mise en commun de ressources prélevées de façon concertée par un groupe de pays,
- (3) en établissant enfin un lien entre les activités bénéficiant de la mondialisation et le financement du développement, ainsi que de « biens publics mondiaux » comme la santé.

Contrairement aux prévisions de ses détracteurs, l'introduction de cette mesure a été bien acceptée par l'opinion publique et n'a eu aucun impact visible sur le secteur du tourisme ou du transport aérien, puisque la France demeure la première destination touristique dans le monde.

S'il a été décidé d'affecter le produit de cette contribution de solidarité à la santé, c'est parce que santé et développement sont étroitement liés. Tel est le message qu'il convient également de retenir de la « conférence internationale sur la couverture maladie dans les pays en développement», réunie par les autorités françaises à Paris en mars dernier, en étroite coopération avec l'OMS

et l'OIT. Elle a conclu que « l'amélioration de l'état de santé et de l'espérance de vie des plus pauvres est l'un des buts fondamentaux du développement et l'un des moyens essentiels d'atteindre le premier objectif du Millénaire pour le développement : faire disparaître l'extrême pauvreté et la faim ».

Les mécanismes de financement innovants pourraient également servir à répondre à d'autres défis majeurs du développement. Je pense notamment aux défis environnementaux. Pour y faire face, la France promeut, vous le savez, la définition d'une nouvelle gouvernance internationale, à travers la création d'une ONUE.

Monsieur le Président,

« Aider plus » n'a de sens que si l'on entreprend, dans le même temps, « d'aider mieux », notamment en agissant contre la fragmentation des moyens et la dispersion des acteurs qui affaiblissent la portée de l'action menée en faveur du développement.

Le défi de la qualité de l'aide se pose aussi bien pour les pays du Sud, dont les populations attendent légitimement de voir les effets concrets de la solidarité internationale sur leur vie quotidienne, que pour les pays du Nord, dont les citoyens acceptent d'autant plus l'effort qui leur est demandé s'ils ont la conviction que cet effort apporte une réelle valeur ajoutée.

Il nous appartient, en conséquence, de renforcer l'efficacité de l'aide, dans un esprit de partenariat et de responsabilités partagées. C'est tout le sens que nous attachons à la mise en œuvre de la déclaration de Paris dont le principal objectif consiste finalement à faire vivre l'appropriation nationale, en dehors de laquelle il ne saurait véritablement y avoir de développement durable.

Nous encourageons tous les pays qui contribuent à la solidarité internationale, y compris les nouveaux venus, à se conformer aux principes essentiels, à l'impact et à l'efficacité d'un effort dont nous devons veiller au caractère collectif, dans l'intérêt des bénéficiaires.

Il appartient naturellement aux Nations Unies de faire leur part du chemin. Le Panel de haut niveau sur la cohérence d'ensemble a présenté des recommandations destinées à faire en sorte que notre Organisation soit « unie dans l'action » et qu'elle réponde, dans sa diversité, aux priorités réellement définies par les pays eux-mêmes, en conformité avec leur stratégie nationale de développement.

Le développement exige la mise en commun de toutes les énergies et, je le répète, un véritable esprit de responsabilités partagées. C'est tout le sens que la France donne à la notion de partenariat global, où les efforts des uns doivent aller de pair avec la détermination des autres à tenir leurs engagements.

C'est ce qui inspire toute la réflexion que mon pays est déterminé à faire avancer sur le lien entre migrations et développement, dans le cadre du codéveloppement dont les premières expériences s'avèrent prometteuses.

Monsieur le Président,

Je forme le vœu que les travaux de l'ECOSOC renforcé soient le reflet de la volonté de la communauté internationale de dépasser les clivages pour joindre ses forces en faveur de la poursuite des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

La France pour sa part y est prête.

Je vous remercie./.

